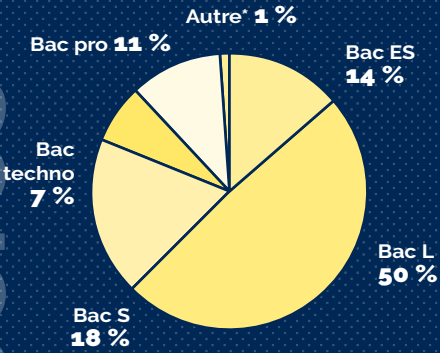
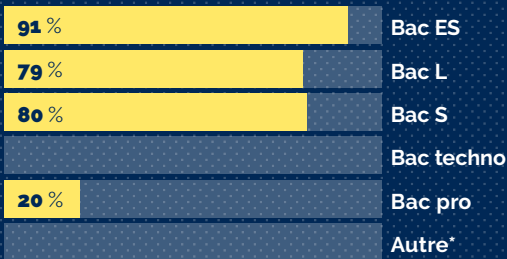


Répartition du nombre d'étudiants par type de bac en licence 1 :



Données statistiques 2016-2017

Taux de réussite par type de bac en licence 1 (présents aux examens) :



Rythme de la formation

- 3 années d'études réparties sur 6 semestres.
- Des cours en amphithéâtre et des travaux dirigés en plus petits groupes.
- Environ 25 h de cours par semaine.
- Un travail personnel conséquent.
- Un stage possible en 3e année.

*Autres titres d'accès et équivalences

Objectifs

La licence d'Arts du spectacle assure l'acquisition de connaissances propres aux techniques, à l'histoire, à l'esthétique et à la théorie du cinéma et du théâtre. Elle développe également l'apprentissage des méthodes de travail universitaire et de recherche. Elle offre enfin aux étudiants une expérience concrète des conditions d'élaboration d'un projet créatif collectif (réalisation d'un court métrage ou mise en scène d'une pièce).

Profil

Pour suivre les études d'Arts du spectacle, il faut avoir de bonnes compétences rédactionnelles, faire preuve de capacités d'analyse, être curieux de l'actualité cinématographique et théâtrale, être capable d'autonomie, savoir travailler en groupe.



Spécialisation progressive

Bac +1

Bac +2

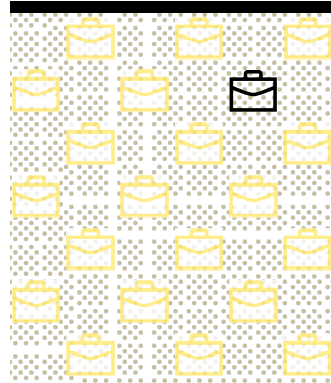
Bac +3

Licence 1 : cours communs à tous les étudiants en théâtre et en cinéma.

Licence 2 : cours communs et cours de spécialité selon le parcours choisi : théâtre *ou* cinéma. L'étudiant a aussi la possibilité de choisir un enseignement préprofessionnalisant complémentaire (exemple : métiers de l'enseignement).

Licence 3 : l'étudiant termine sa licence dans le parcours qu'il a choisi ou intègre une licence professionnelle. Participation à l'élaboration d'un projet créatif collectif et stage professionnel optionnel.

Métiers visés



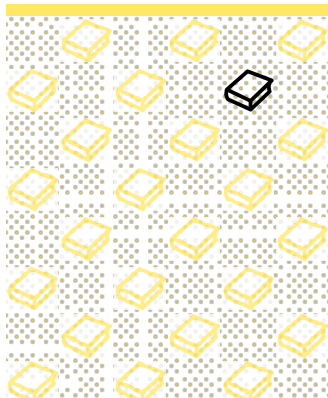
Création cinématographique et théâtrale : assistant mise en scène, assistant réalisation, scénographe, éclairagiste, création son, régisseur, cadreur, scripte, monteur, dramaturge, scénariste, comédien.

Administration, production et diffusion : administration, production et diffusion, programmation, exploitation, affaires culturelles.

Relations publiques et médiation culturelle.

Enseignement et recherche en théâtre et cinéma.

Matières enseignées



Histoire, esthétique et analyse des différentes formes filmiques et théâtrales.

Préprofessionnel : conception dramaturgique, direction d'acteurs, son et lumière, écriture dramatique, critique théâtrale ; tournage et montage vidéo, écriture scénaristique, critique cinématographique.

Matières transversales : numérique, recherche documentaire, anglais, Projet Personnel et Professionnel de l'Étudiant.



Formation **INITIALE**
ou **CONTINUE**

Licence Arts du spectacle

Comment s'inscrire ?

Début des inscriptions et saisie des vœux sur **parcoursup**.

Pour les candidats à la **reprise d'études**, à la **formation continue**, à la **validation d'acquis**, contactez le service **UP&Pro** : <http://uppro.univ-poitiers.fr/>.



Contact

licence.ads@univ-poitiers.fr

Bac
+3

Lettres et langues
Campus de Poitiers, Bâtiment A3
(33) (0)5 49 45 32 71
ll.univ-poitiers.fr

“

*J'aime mieux dire
spectacle, sinon
vous supposez
qu'il y a le théâtre
d'un côté, et le
cinéma de l'autre*

Alain Resnais

”

